

## Commune de LIGNAN-SUR-ORB

## LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2023

Délibération nº 0/5.2.3 : Compte rendu des décisions du maire prise dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire (délibération du 11 octobre 2022). Le conseil prend acte. Délibération nº 1/4.1.8 : Modification du tableau des effectifs communaux - Création de postes. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 2/4.1.8 : Temps de travail - Mise en place des 1 607 heures au 1er janvier 2022 -Complément à la délibération du 6 décembre 2021. Le conseil adopte à l'unanimité. Centre de Gestion de l'Hérault - Convention d'adhésion à la mission de Délibération nº 3/4.1.8 : remplacement. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 4/5.2.1 : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération n° 5/5.6.2. : Droit à la formation des élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 6/5.6.1 : Indemnités de fonction des élus - Complément à la délibération du 11 octobre 2022. Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés. Délibération nº 7/7.5.1 : Réaménagement des locaux de l'hôtel de ville - Etude pré opérationnelle : demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2023. Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés. Révision annuelle des loyers des locaux à usage commercial - Année 2023. Délibération nº 8/3.6 : Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 9/3.6 : Révision annuelle des loyers des locaux à usage d'habitation - Année 2023. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 10/8.2.5 : Accueil de Loisirs de Villamont-Méditerranée - Participation financière - Année 2023. Le conseil adopte à l'unanimité. Délibération nº 11/7.1.1 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

avant le vote du budget primitif 2023.

Le conseil adopte à l'unanimité.